



Agnès BUZYN,  
Ministre des Solidarités  
et de la Santé

Jean Paul DELEVOYE  
Haut-Commissaire  
à la réforme des retraites

## Communiqué de presse

Paris, le 18 juin 2018

### **118 000 votes, déjà plus de 17 000 contributions : Agnès Buzyn et Jean-Paul Delevoye se félicitent du taux de participation rencontré par la plateforme de participation citoyenne sur la réforme des retraites.**

Le 31 mai dernier, en présence du Premier ministre, Agnès Buzyn et Jean-Paul Delevoye lançaient une plateforme de participation citoyenne [participez.reforme-retraite.gouv.fr](http://participez.reforme-retraite.gouv.fr), ouverte jusqu'au 23 octobre. Deux semaines après son ouverture, elle totalise déjà plus de 15 000 inscrits, plus de 17 000 contributions et 118 000 votes.

Agnès Buzyn et Jean-Paul Delevoye se réjouissent de voir un grand nombre de citoyens s'emparer du sujet des retraites, un débat de société qui nous concerne tous. Il s'agit de débattre collectivement du modèle de solidarité et de protection sociale sur lequel nous devons construire notre nouveau système de retraite.

La plateforme [www.participez.reforme-retraite.gouv.fr](http://www.participez.reforme-retraite.gouv.fr) propose à chaque citoyen de réfléchir aux différents scénarios ou alternatives pour mettre en œuvre l'objectif de la réforme « un euro cotisé, mêmes droits ». Les internautes peuvent voter, commenter, proposer de nouvelles pistes de réflexion sur les thèmes suivants (classés ci-dessous par le nombre de contributions citoyennes déposées)

1. Quel système de retraite pour tous les actifs ? (5 885 contributions, 34 957 votes)
2. Prendre sa retraite : à quel âge et à quelles conditions ? (3 576 contributions, 23 552 votes)
3. Quels droits accorder aux conjoints en cas de décès ? (1539 contributions, 11 177 votes)
4. Quelle prise en compte des enfants dans la retraite ? (950 contributions, 7 826 votes)
5. Comment conforter la confiance dans notre système de retraite ? (910 contributions, 6 024 votes)
6. Quelle solidarité entre les actifs ? (771 contributions, 7 392 votes)
7. Comment donner plus de choix dans la transition emploi-retraite et la gestion de la fin de sa carrière ? (729 contributions, 5 275 votes)
8. Comment corriger les inégalités femmes-hommes en matière de retraites ? (595 contributions, 4 147 votes)

9. Faut-il améliorer l'acquisition de droits pour les plus jeunes ? (487 contributions, 3 733 votes)
10. Comment améliorer la couverture retraite dans le cadre des nouvelles formes de travail ? (401 contributions, 3 583 votes)
11. Quelle prise en compte du handicap et des aidants familiaux dans la retraite ? (296 contributions, 3104 votes)

Les trois thèmes les plus largement commentés et débattus sont aujourd'hui ceux qui concernent l'architecture même du système : **son universalité (largement plébiscitée tant dans les votes que dans les contributions)**, les conditions de départ à la retraite, les droits du conjoint en cas de décès.

La plateforme sera ouverte jusqu'au 25 octobre, une cartographie des arguments et une synthèse des débats seront rendues publiques le 29 novembre.

Le Haut-Commissaire à la réforme des retraites s'est engagé à rendre compte des débats qui auront eu lieu sur cette plateforme auprès des citoyens et des décideurs politiques. Il a, à ce titre, pris plusieurs engagements dont celui de répondre aux contributions les plus soutenues, de recevoir les contributeurs les plus actifs et d'indiquer clairement dans ses préconisations celles qui ont été largement imaginées et portées par les citoyens. <https://participez.reforme-retraite.gouv.fr/pages/nos-engagements>.

Nommé en novembre 2017 par Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, Jean-Paul Delevoye est chargé par le Gouvernement de préparer et de conduire la concertation sur la réforme des retraites. La réforme à laquelle le Gouvernement travaille vise à créer un système universel dans lequel un euro cotisé donne les mêmes droits, quel que soit le moment où il a été versé et quel que soit le statut de celui qui a cotisé <http://reforme-retraite.gouv.fr/>

Contact presse :

Claire Bonnetier [Claire.bonnetier@retraites.gouv.fr](mailto:Claire.bonnetier@retraites.gouv.fr)

01.40.56.48.53 | 06.66.64.93.18

<http://reforme-retraite.gouv.fr/>